



#### SOMMAIRE

- ▶ SALADES : attention aux chenilles et aux pucerons.
- ▶ CELERI : plusieurs captures de mouche de la carotte et aucune capture de mouche du céleri.
- ▶ ENDIVE : le vol de puceron des racines se termine.
- ▶ POIREAU : attention à la rouille. Le retour du soleil favorise les thrips.
- ▶ OIGNON : restez vigilants vis-à-vis du mildiou.
- ▶ CHOUX : attention aux insectes.
- ▶ POIS : présence de maladies.
- ▶ EPINARD : présence de noctuelles.
- ▶ CAROTTE: captures de mouche de la carotte sur le Nord Pas-de-Calais.
- ▶ HARICOTS : dégâts de mouche signalés.

## SALADES

Réseau : 4 parcelles fixes et 2 piègeages

Stade : plantation à récolte

### Noctuelle gamma (*Autographa gamma*)

Cette semaine aucune chenille n'a été observée sur les parcelles du réseau mais restez vigilants : les températures et les conditions ensoleillées annoncées pour les prochains jours vont être favorables à leur développement. Pour éviter que les papillons ne puissent pondre sur les salades ou à proximité, plusieurs mesures préventives peuvent être mises en place : pose d'un filet anti-insectes, désherbage, entretien des bordures de parcelles...



Surveillez vos parcelles pour détecter les jeunes chenille (FREDON HDF)

Site de piègeage	Noctuelle gamma
Calonne-sur-la-Lys (62)	0 ↓
Ennetières-en-Weppes (59)	3 ↓
Haubourdin (59)	1 ↓
Le Maisnil (59)	13 ↑
Avelin (59)	65 ↑
Vignacourt (80)	1

B

Il existe des produits de biocontrôle autorisés sur chenilles. Il s'agit des substances actives suivantes : *Steinernema feltiae* (sous abri uniquement), *Bacillus thuringiensis* subsp. *aizawai* et de *Bacillus thuringiensis* subsp. *Kurstaki* (à utiliser en alternance et sur très jeunes larves pour de meilleurs résultats). Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protoger/liste-des-produits-de-biocontrole>.



Pucerons dans le cœur de la salade (PLRN)

### Pucerons du feuillage

Quelques pucerons ont été observés à Le Maisnil (59) sur 8% des plantes : la pression reste encore faible, mais les températures et les conditions ensoleillées prévues dans les prochains jours vont être assez favorables à leur développement. Des auxiliaires (araignées, coccinelles) ont aussi été observés sur d'autres parcelles. Certaines variétés sont résistantes au puceron rouge *Nasonovia ribisnigri*.





Dégâts de gibier (PLRN)

### Dégâts de gibier

Des dégâts de gibier sont toujours observés à Le Maisnil (59), Haubourdin (59) et Calonne-sur-la-Lys (62). Restez vigilants vis-à-vis du gibier. Les problèmes sont souvent inféodés aux secteurs. Les dégâts causés par le gibier sont préjudiciables pour le rendement car ils entraînent la destruction partielle de plants. Des mesures prophylactiques existent (clôtures, filets anti-pigeons, effaroucheurs, ...), elles doivent être adaptées aux espèces présentes et à l'environnement de la parcelle (habitations, ...). Le coût et le temps nécessaire pour la mise en place et l'entretien de ces « outils » doivent aussi être pris en compte. Bien que l'efficacité de ces mesures semble limitée (notamment en raison de l'accoutumance du gibier aux méthodes d'effarouchement), leur mise en place permet de réduire les dégâts. Afin d'augmenter l'efficacité de ces techniques, il est nécessaire de les combiner et de les alterner. Ces systèmes ne permettent pas d'éliminer les nuisibles, il est possible de contrôler les populations en les régulant. En ce qui concerne les nuisibles (la liste est différente pour chaque territoire), les documents nécessaires à leur régulation sont



disponibles auprès des Fédérations de Chasse de chaque département. Les Fédérations de Chasse pourront ainsi vous renseigner sur les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse, sur la liste des espèces classées nuisibles dans votre commune, sur les formulaires de demande de destruction et les autorisations à tir, etc. Elles pourront également vous fournir les informations concernant l'indemnisation des dégâts causés par le grand gibier (sanglier, chevreuil, cerf, ...) sur les cultures et récoltes agricoles.

### Limaces

D'anciens dégâts de limaces sont toujours présents à Haubourdin (59). La pression diminue avec le retour de conditions plus sèches. Les limaces se développent à des températures comprises entre 9 et 20°C, la température optimale étant située autour de 15°C. Les limaces sont constituées à 85% d'eau et sont donc très sensibles à la dessiccation. Pour éviter le dessèchement, elles ont une activité plutôt nocturne et par temps humide, d'où l'intérêt du piégeage pour évaluer le risque sur la parcelle : une fois les dégâts observés, il est souvent trop tard ! Il est conseillé de mettre en place le piégeage avant le semis et de relever les pièges au moins une ou deux fois par semaine. Il existe des produits de biocontrôle autorisés sur limaces. Il s'agit des substances actives suivantes : phosphate ferrique et *Phasmarhabditis hermaphrodita*. Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrrole>.



## CELERI

**Réseau** : 2 piégeages



### Mouche du céleri (*Phylophyllo heraclei*)

A Hinges (62) et Saint-Omer (62), aucune mouche du céleri n'a été capturée.

### Mouche de la carotte (*Psila rosae*)

A Hinges (62), 3 mouches de la carotte ont été capturées et 2 mouches ont été piégées à Saint-Omer (62). Ce sont les larves qui occasionnent les dégâts en creusant des galeries dans des raves, entraînant des pourritures dues à des champignons ou des bactéries secondaires. Les attaques peuvent s'accompagner d'un jaunissement, d'un rougissement ou d'un flétrissement de la végétation. Il est possible de bâcher les parcelles avec un filet anti insecte pour éviter les attaques. Privilégiez les parcelles bien aérées et éloignées des haies si possible.



# ENDIVE

Réseau : 1 parcelle fixe et 6 piègeages

Stade : 3-6 feuilles



Galerie de mouche mineuse (FREDON HdF)

## Mouche mineuse

A Haines (62), des galeries de mouche mineuse ont été observées sur 8% des pieds. L'espèce n'a pas pu être identifiée car la larve ou la puppe n'étaient plus dans les feuilles.

Site de piégeage	Mouche de l'endive					
	S21	S22	S23	S24	S25	S26
Arras (62)	-	-	0	0	0	1
Avelin (59)	-	-	-	0	-	0
Boiry-Notre-Dame (62)	-	-	-	-	-	0
Boursies (59)	-	-	-	-	-	0
Beaumetz-les-Cambrai (59)	-	-	1	1	1	1
Haisnes (62)	-	-	-	1	0	4
Laventie (62)	0	0	0	0	1	0
Marcelcave (80)	-	-	-	-	-	0
Marcoing (59)	-	-	1	0	0	0
Metz-en-Couture (62)	-	-	1	2	4	0
Pouilly-sur-serre (02)	-	-	-	-	0	0
Soyécourt (80)	-	-	-	0	0	0

## Mouche de l'endive (*Napomyza cichorii*)

Quelques captures ont été faites dans les bacs jaunes mis en place, elles restent faibles et sous le seuil de nuisibilité. A l'heure actuelle, ce ravageur ne représente pas de danger pour la culture.



## Pucerons lanigères (*Pemphigus bursarius*)

Le vol du puceron des racines est toujours en cours mais les captures diminuent fortement dans tous les sites. Quelques mouches *Thaumatomyia* spp. (auxiliaires dont la larve se nourrit des *Pemphigus* aptères) ont été piégées dans les bacs jaunes. Ces données indiquent qu'un contrôle naturel va se mettre en place une fois les pontes éclosent pour donner les larves. Il est malheureusement impossible de savoir dès maintenant s'il sera suffisant.



## Mesures prophylactiques visant à limiter les risques d'infestation :

Il est nécessaire avant tout de réduire les risques d'infestation et de développement de ce ravageur en appliquant quelques mesures prophylactiques :

- ◆ En cas de présence importante au niveau des racines, arroser fréquemment pour favoriser la culture. Si l'irrigation n'est pas possible, les méthodes culturales améliorant la structure du sol et la remontée d'humidité par capillarité permettent de limiter l'impact de la sécheresse. L'impact dû au stress nutritionnel (azote et / ou hydrique) semble prépondérant par rapport à celui induit par la présence de pucerons.

- ◆ Le bâchage sur les petites parcelles avec un voile insect-proof permet de réduire la population de ravageur présente et donc d'augmenter la croissance racinaire.

- ◆ Il est déconseillé de produire les cultures sensibles à proximité des peupliers pour limiter l'importance des attaques de pucerons lanigères.

- ◆ La larve de *Thaumatomyia* spp. (petite mouche rayée jaune et noir) consomme environ 100 à 200 pucerons. D'après la littérature, l'adulte des *Thaumatomyia* spp. est floricole et se nourrit essentiellement de pollen et de nectar. Les résultats obtenus en conditions contrôlées par FREDON montrent que la mouche a tendance à pondre plus d'œufs et plus rapidement si elle est en présence de fleurs. Le pollen serait donc bien un élément favorisant la reproduction et la fécondité de la mouche. Pour favoriser ces auxiliaires, il est donc conseillé de maintenir des plantes fleuries à proximité des parcelles d'endives.

Si vous souhaitez en savoir plus sur la reconnaissance, le cycle de développement, les symptômes et dégâts, les méthodes de lutte..., consultez la [fiche](#) sur les pucerons des racines en cultures légumières : *Pemphigus* spp.

Pour plus d'informations sur la mouche prédatrice *Thaumatomyia* spp., n'hésitez pas à consulter la [fiche](#) réalisée par la FREDON Nord Pas-de-Calais dans le cadre du programme EMMA "Echanges transfrontaliers pour le Maraîchage et la culture de fraises, favorisant les Méthodes Alternatives" financé par le FEDER et le Conseil Régional Nord Pas-de-Calais, dans le cadre du programme Interreg IV France-Wallonie-Vlaanderen.

Site de piégeage	Pucerons lanigères	<i>Thaumatomyia</i> spp.
Arras (62)	6	0
Beaumetz-les-Cambrai (59)	1	0
Boiry-Notre-Dame (62)	1	0
Boursies (59)	0	0
Haisnes (62)	56	2
Laventie (62)	0	0
Marcelcave (80)	0	0
Marcoing (59)	0	0
Metz-en-Couture (62)	0	0
Pouilly-sur-serre (02)	3	2
Soyécourt (80)	18	0

# POIREAU

Réseau : 3 parcelles fixes

Stade : 6– 8 feuilles

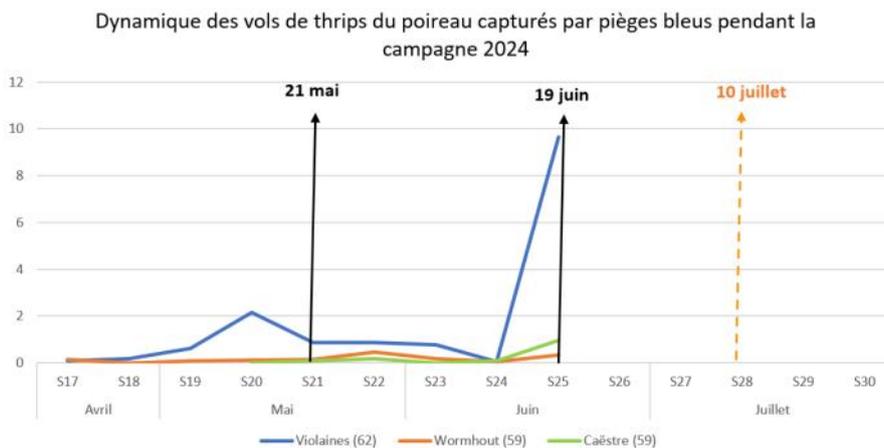
## Thrips (*Thrips tabaci*)

Les captures augmentent légèrement sur tous les sites



mais reste encore faible. A Violaines (62), un thrips a été observé sur 8% des poireaux (en bordure, pas en milieu de parcelle). A Wormhout (59) et Violaines (62), de très rares piqûres de thrips ont

été observées. Les conditions ensoleillées et les températures prévues dans les prochains jours vont être favorables à leur développement. L'incidence des dégâts est préjudiciable en fonction des débouchés. Les dégâts sont causés par la larve et l'adulte. Les piqûres occasionnées par l'insecte évoluent en une multitude de points blancs, affectant principalement la présentation ce qui n'a pas d'incidence en circuit court... Il existe des filets anti-thrips pour couvrir les cultures ou il est possible d'arroser régulièrement (3 fois par jour à dose de 1,5 mm d'eau à chaque fois) pour garder le cornet humide ce qui gêne le développement des thrips.



## Rouille (*Puccinia allii*)

A Wormhout (59), la rouille est toujours présente sur les poireaux sensibles qui étaient déjà atteints la semaine dernière. A Violaines (62), la première pustule a également été observée. L'attaque est précoce et les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie. Surveillez



vos parcelles en particulier sur les variétés dites « sensibles ». Les symptômes sont caractéristiques avec la formation de pustules orange plus ou moins foncées. La maladie touche d'abord les feuilles de la base puis gagne les étages supérieurs. Les conditions optimales pour l'infestation sont une température de 15°C avec 100% d'humidité pendant 4 heures. L'agent pathogène est actif entre 10 et 24°C avec un optimum à 18°C. Seul un temps froid avec des températures inférieures à 5°C bloque la maladie. La transmission de la rouille d'une saison sur l'autre se fait par le



Chenille sur poireau (PLRN)

biais des cultures d'ail, des cultures de poireaux tardives encore en place lors des premières plantations ou des *Alliums* sauvages. Il est important de choisir des variétés peu sensibles. Il n'existe pas de variétés réellement résistantes mais il y a des différences de sensibilité variétale. Il est utile aussi de pratiquer une rotation des cultures en espaçant les Alliées et de raisonner la fertilisation azotée.

## Chenille

Une chenille a été observée à Wormhout (59) en bordure de parcelle. Le risque est faible car il s'agit d'un cas isolé.



# OIGNON

Réseau : 3 parcelles fixes

Stade : Oignons de semis : Les derniers semis sont en général à 4/5 feuilles. Les premiers semis sont en général au stade 6/7 feuilles, début bulbaison

Oignons bulbilles : bulbaison

## Mildiou (*Peronospora destructor*)

Du mildiou a été observé sur quelques feuilles dans une parcelle dans le Ternois (62). Sur une autre parcelle de la Plaine de la Lys (62), quelques pieds sont contaminés. Pas de mildiou observé sur les oignons de semis sur le secteur de Bapaume (62) et des Flandres (59). Malgré les conditions de cette semaine, la situation au niveau du mildiou reste tout de même préoccupante. Restez vigilants vis-à-vis de cette maladie : après chaque contamination, il y a incubation du champignon. La durée d'incubation va dépendre de la température. L'optimum se situe entre 15 et 17 °C. Elle dure au minimum 10 jours quand les conditions sont réunies. Les taches de mildiou apparaissent ensuite sur les feuilles de l'oignon. Les conditions actuelles lui sont donc très favorables! Les signes précurseurs sont caractérisés par des décolorations localisées (halos jaunes et diffus). Lorsque les conditions sont favorables (climat humide), elles se recouvrent d'un duvet gris violacé. Les taches se multiplient, les feuilles se dessèchent et se nécrosent. La maladie se développe en foyer mais peut évoluer très rapidement et se répandre sur toute la parcelle. L'apparition de foyers correspond souvent à des zones d'humidité persistante.



Si vous souhaitez en savoir plus sur le cycle du mildiou, les mesures prophylactiques, le modèle Miloni\* et l'interprétation des risques, une fiche détaillée a été rédigée par les animateurs BSV.

Vous pouvez la télécharger en cliquant sur ce lien : <http://blog-ecophytohautsdefrance.fr/wp-content/uploads/2015/12/Mod%C3%A8le-Miloni-mildiou-de-loignon.pdf>

\*suite à des décalages constatés entre les sorties de taches du modèle et les sorties de taches sur le terrain, le modèle n'est plus employé actuellement.



### Thrips

Les premiers thrips ont été observés cette semaine sur 2 parcelles des Flandres avec 4% de pieds touchés pour 0,08 thrips/plante. A Lorgies (62), quelques thrips sont présents sur moins de 5% des pieds observés. Les thrips sont souvent peu préjudiciables sur oignon de conservation sauf en cas de pullulation lors de conditions climatiques favorables (temps chaud et sec). Pour le moment la pression est très faible.



### Gibier

A Lorgies (62), quelques dégâts de gibier sont toujours constatés (voir partie SALADES pour les mesures prophylactiques).

## CHOUX

Réseau : 6 parcelles et 5 piégeages

Stade : plantation à récolte

### Gibier

Des dégâts de gibier sont toujours présents à Ennetières-en-Weppes (59) sur choux cabus ainsi qu'à Richebourg (62) sur choux fleurs en bord de parcelle. Restez vigilants vis-à-vis du gibier. Les problèmes sont souvent inféodés aux secteurs. (voir partie SALADES pour les mesures prophylactiques).



Site de piégeage	Noctuelle gamma	Teigne des crucifères
Lorgies (62)	3	17
Ennetières-en-Weppes (59)	3	22
Bavinchove (59)	-	-
Saint-Omer (62)	8	32
Illies (59)	-	-
Saint-Momelin (59)	3	1
Campagne-les-Hesdin (62)	39	45
Campagne-les-Hesdin (62)	60	32
Longpré-les-Corps-Saints (80)	0	0
Trosly-Breuil (60)	5	6

### Piéride, noctuelle et teigne des crucifères

A Saint-Momelin (59), quelques chenilles sont observées sur moins de 5% des choux cabus. Sur le secteur de Saint-Omer (62), des vols de noctuelles et de teignes sont en cours. Des chenilles à différents stades ainsi que des chrysalides sont observées dans les parcelles. Restez vigilants, la pression augmente et les températures des jours à venir ainsi que le temps ensoleillé vont être favorables à l'éclosion des œufs. Surveillez vos parcelles pour détecter les premières pontes et chenilles.



Pour éviter que les papillons ne puissent pondre sur les choux ou à proximité, plusieurs mesures préventives peuvent être mises en place : pose d'un filet anti-insectes, désherbage, entretien des bordures de parcelles...

Les dégâts sont différents selon le type de chenilles. Les teignes sont toutes petites et font de « la dentelle » avec les feuilles. Les noctuelles sont souvent dans les

cœurs des choux fleurs et font souvent des excréments sur la pomme. Dans tous les cas, la présence de chenilles est préjudiciable pour le producteur, leur présence entraînant des pertes de rendement.



Il existe des solutions de biocontrôle efficaces si elles sont appliquées sur jeunes chenilles. Il s'agit de substances actives *Bacillus thuringiensis subsp. aizawai* et de *Bacillus thuringiensis subsp. kurstaki* (à utiliser en alternance et sur très jeunes larves pour de meilleurs résultats). Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>.

### Mouche du chou (*Delia Radicum*)

Dans les feutrines, à Ennetières-en-Weppes (59), aucun œuf n'a été observé cette semaine. A Lorgies (62), sur choux-fleur de la plantation en semaine 20, 93% des plants étaient touchés avec en moyenne 12,4 œufs/plant atteint et sur choux fleur de la plantation en semaine 22, 67% de plants étaient touchés avec en moyenne 4,5 œufs/plant atteint: ce qui est en augmentation par rapport à la semaine dernière. A Gentelles (80), aucune mouche du chou n'a été capturée dans les pièges. La pression augmente sur certains secteurs mais le risque reste faible car les conditions humides ont permis au système racinaire de mieux résister aux attaques de mouches. En général, les adultes de la mouche du chou émergent entre fin mars et début avril. Dans la quinzaine de jours qui va suivre son émergence, la mouche va déposer ses œufs par paquet à proximité du collet des plants, sur un sol humide. L'éclosion a lieu 3 à 6 jours plus tard, les larves vont alors se diriger vers les racines des cultures, dans le sol, afin de s'en nourrir. Les dégâts se manifestent par des galeries dans les racines provoquant retard de croissance, dépérissement, perte de pied sur jeunes cultures mais aussi le flétrissement des plants. Ses dégâts favorisent le développement de pourritures racinaires, rendent difficile la conservation et la commercialisation des légumes-racines. Les températures optimales au développement et à l'activité des larves sont comprises entre 15 et 21°C. Afin de limiter les dégâts liés aux larves de mouche du chou, des mesures préventives et des solutions alternatives peuvent être mises en place : bâcher les plantations pour limiter les pontes aux pieds des plants (au moins 4 semaines à partir de la plantation), biner afin de détruire les œufs de mouche ou les remonter à la surface où ils se dessècheront, favoriser les auxiliaires (carabes, staphylins, ...), allonger le délai entre 2 cultures/intercultures de Brassicacées au sein d'une rotation, éviter l'épandage de matière organique peu décomposée avant l'implantation, butter pour favoriser la croissance racinaire, implanter la culture en dehors des périodes à risque...



### Aleurodes

A Saint-Momelin (59), on observe 1 à 2 aleurodes sur moins de 2% des choux. A Richebourg (62), 1 à 8 aleurodes et des pontes sont observés sur près de 40% des choux-fleurs. La pression stagne malgré le retour de conditions météorologiques plus favorables au développement de cet insecte. Restez vigilants car les températures et les conditions ensoleillées prévues dans les prochains jours vont être favorables à leur développement.



### Altises (*Phyllotreta sp.*)

A Ennetières-en-Weppes (59) et Lorgies (62), quelques altises sont observées sur moins de 15% des choux, des dégâts sont aussi constatés. A Saint-Momelin (59), on observe entre 1 et 5 altises par pied sur 23% des choux. Soyez vigilants et allez observer régulièrement vos cultures de Brassicacées, même lorsqu'elles sont recouvertes d'un voile. Les choux sont sensibles à ce ravageur entre la plantation et le stade 8 feuilles. Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles. En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants. Les dégâts d'altises sont souvent observés dans les parcelles non irriguées, sur les jeunes plants, non protégés par des bâches ou filet anti-insecte.



Des mesures préventives et des solutions alternatives peuvent être mises en place :

- poser un voile ou un filet anti-insectes (maille  $\leq 0,8$  car si la taille des mailles est  $> 0,8$  mm, les altises mangent les feuilles à travers le filet). Les voiles non endommagés permettent une meilleure protection.
- ces coléoptères passent l'hiver dans le sol à proximité des crucifères (adventices, engrais vert, culture) : éviter de repiquer sur une parcelle ayant eu des crucifères l'année précédente,
- si possible (et besoin), irriguer la culture après la plantation pour accélérer la croissance.
- favoriser les auxiliaires des cultures : il existe des parasitoïdes, larvaires, pour la plupart. Comme les altises pondent leurs œufs à la surface du sol certains carabes ou les larves de Cantharides peuvent en consommer.

### Pucerons

Les pucerons observés la semaine dernière ne sont plus visibles cette semaine comme dans le marais Audomarois ou à Richebourg (62). Une petite colonie de pucerons cendrés est observée à Ennetières-en-Weppes (59). A Saint-Momelin (59), quelques pucerons ailés sont présents sur moins de 5% des choux. A Lorgies (62), quelques pucerons ailés sont signalés ainsi qu'un puceron aptère sur 2% des pieds. Des pucerons parasités, des syrphes, des coccinelles et des araignées sont aussi présents sur ces parcelles. Restez vigilants car les températures et les conditions ensoleillées prévues dans les prochains jours vont être favorables à leur développement.



### Thrips

A Saint-Momelin (59), sur des pièges bleus mis en place, 81 thrips par plaque ont été capturés: la pression augmente fortement. Restez vigilants car les températures et les conditions ensoleillées prévues dans les prochains jours vont être favorables à leur développement. Les piqûres de nutrition des thrips provoquent l'apparition de nombreux petits cals, souvent réunis en larges plages, qui finissent par brunir rendant le produit impropre à la commercialisation en circuit long. C'est à la formation de la pomme, quand les feuilles commencent à se resserrer que l'insecte s'installe. Les attaques sont parfois très profondes dans la pomme (jusqu'à 10 feuilles et plus).



# POIS

Réseau : 1 parcelle fixe + compilation des tours de plaine

## Pucerons verts

Avec le retour d'un temps chaud et ensoleillé, les conditions deviennent plus favorables à la présence de pucerons. Le seuil indicatif de risque de 5 pucerons par extrémité de tiges avant floraison et de 10 pucerons après floraison.



## Tordeuses

Des captures sont recensées : 6 papillons piégés à Harbonnières (80), 2 à Bailleul (80), 115 captures à Dizy-le-Gros (02), 2 à Caudry (59), 4 à Bapaume (62) et 4 à Saint Omer (62).

En pois protéagineux, des captures sont recensées également dans la Somme (39 à Le Boisle, 103 à Ailly-sur-Noye, 102 à Airaines, 73 à Cottency) et dans l'Aisne (75 à Caillouel Crepigny, 129 à Dravegny). Il n'y a pas de lien entre le niveau de capture et les dégâts. Le seuil indicatif de risque est atteint dès les premières captures de papillons à partir du moment où les pois sont au stade "gousses plates sur le 1<sup>er</sup> étage florifère" (= début floraison + 7 jours). La période de sensibilité des pois dure jusqu'à la récolte.



Tordeuse sur pois et dégâts de tordeuse (UNILET)



## Mildiou

Quelques cas de mildiou restent signalés sur l'ensemble des bassins de production. Pour rappel, la lutte contre le mildiou repose sur une combinaison de levier : la prophylaxie (délai de retour de 5 ans entre 2 pois, destruction des résidus et des repousses de pois pour éviter le maintien de l'inoculum, maîtrise des densités, de la fumure et de l'irrigation), la tolérance variétale, et la protection fongicide préventive en végétation.



## Complexe Aschochyta/Colletotrichum

Des cas d'aschochyta sont remontés sur l'ensemble des bassins de production. Des symptômes d'anthracnose à Colletotrichum sont également observés dans l'Aisne et dans la Santerre.

Le terme anthracnose est souvent utilisé à tort pour évoquer l'aschochyta, maladie aérienne fréquente sur pois et qui est causée par un complexe de 3 champignons : *Didymella pinodes*, *Phoma medicaginis* et *Ascochyta pisi* (champignon le moins fréquent). L'anthracnose est causée par un champignon du genre *Colletotrichum*. Les symptômes d'aschochyta sont souvent confondus avec des symptômes d'anthracnose (*colletotrichum*).

## Aide à la reconnaissance (source : Terres Inovia)

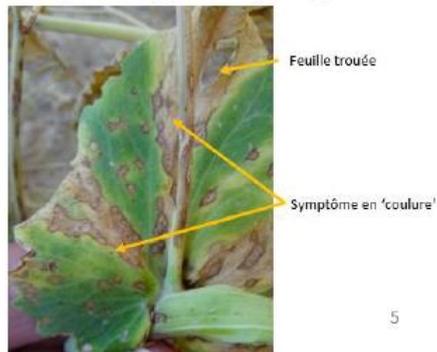
<i>Didymella pinodes</i> (aschochyta)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Répartition homogène dans la parcelle</li><li>• Ponctuations noires évoluant en nécroses</li><li>• Absence de fructifications visibles</li><li>• Gradient du bas vers le haut de la plante</li><li>• Symptômes sur tige : présence de nécroses marron foncé à noires ceinturantes.</li></ul>

*Colletotrichum* sp  
(et/ou *A. pisi*)

- Répartition en foyers
- Les premiers symptômes apparaissent sous forme de taches plus ou moins rondes à ovales, de couleur claire, souvent cernées d'une marge brune, avec ou sans ponctuations noires au centre.



- Les symptômes évoluent de façon plus ou moins régulière, parfois sous forme de 'coulures', des trous peuvent apparaître (à l'emplacement des fructifications).



5

- Les feuilles sénescent prématurément. Les plantes peuvent paraître 'grillées'.



- Les symptômes sur tiges sont les mêmes que ceux décrits sur feuilles. Les nécroses sont souvent plus allongées.



- Sur gousses les symptômes apparaissent sous forme de nécroses plutôt arrondies assez caractéristiques, de couleur marron, puis orangé-saumon, voire noires lorsqu'elles vieillissent et sèchent. Les gousses peuvent être trouées et les graines nécrosées.





**Botrytis/Sclérotinia**  
Aucune observation en plaine.

**Oiseaux**

La présence de pigeons est signalée en plaine sur tous les secteurs de production. Les moyens mis en œuvre (effaroucheurs, canons...) présentent souvent une efficacité très limitée.

## EPINARD

Réseau : compilation des tours de plaine



**Pucerons**  
Aucune parcelle ne signale la présence de pucerons.



Noctuelle gamma (UNILET)

**Autographa gamma**

Des chenilles d'*Autographa gamma* sont observées dans les parcelles d'épinards. Une intervention se justifie en cas d'observation de chenilles dans les cultures ou de perforations sur le feuillage.



**Maladies**  
Pas signalement de maladie dans les parcelles d'épinard.

## CAROTTE

Réseau : 6 pièges + compilation des tours de plaines



**Mouche de la carotte**

Dans le Nord Pas de Calais, la mouche de la carotte est observée dans le réseau de piégeage : 3 captures à Haubourdin (59) et 1 à Lorgies (62) dans des parcelles de carottes et 2 individus piégés à Saint Omer (62) et 3 à Hinges (62) dans des parcelles de céleri. Pas de capture sur le versant picard : Ponthoile (80) et Foreste (02).

Pour rappel, le seuil indicatif de risque est d'une mouche par piège par semaine.



Mouche de la carotte (UNILET)



Attaques de mouche des semis sur haricot : galeries dans le collet, plantules anormales ou "borgnes" (UNILET)

## HARICOT/FLAGEOLET

Des dégâts de mouche sont signalés.

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto, et celui du Conseil Régional Hauts-de-France.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Laurent DEGENNE - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Avec la participation d'AGRIFREEZ/TRINATURE, ARDO/AGORIS, BONDUELLE, CETA ENDIVES ARTOIS, ELCHAIS, Endilaon, EXPANDIS, Marché de Phalempin, Natur'coop, GREENYARD/OP Vallée de la Lys, OPLINORD, OPLVERT, Primacoop, SIPEMA, SODELEG, TY Consulting, et des producteurs observateurs.

Bulletin rédigé par les animateurs régionaux de la filière cultures légumières - Tous légumes : L. DURLIN - FREDON Hauts-de-France ; Oignon : L. TANCHON - PLRN ; Chou-fleur, chou : V. OSTYN - PLRN ; Poireau : A. ESPINASSE - PLRN ; Salades : O. BAUDE - PLRN ; Carotte, Epinard, Pois de conserve et Haricots verts : H. BAUDET - UNILET ; Endive : M. BENIGNI - APEF ; V. DUVAL - FREDON Hauts-de-France.

Coordination et renseignements : Aurélie ALBAUT - Chambre d'agriculture de la Somme / Samuel BUECHE - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais  
Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF et Chambre d'Agriculture des Hauts-de-France